

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_HQU_52 - Question orale Philippe Vuillemin - Pédiatrie "d'état" , Pédiatrie "privée", la querelle éternelle.

Séance du Grand Conseil du mardi 3 mai 2022, point 2.23 de l'ordre du jour

Texte déposé

Les conflits en tous genre dans le monde de la pédiatrie vaudoise interpellent et quelquefois confinent au clochemerlesque.

Depuis 1977 le soussigné assiste, impuissant, à la querelle entre la pédiatrie de l'hôpital cantonal puis du CHUV et l'Hôpital de l'enfance.

Au point que des soignants refusent de travailler dans l'un ou l'autre, au gré de leurs états d'âme et de leur détestation.

Question: Peut-on espérer que l'ouverture de l'hôpital des Enfants permettra au Conseil d'Etat de régler, et comment ? cette fâcheuse querelle ?

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!'));

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)